

Rapport de la Présidente

Voilà plus de 35 ans que le CÉJC suit l'évolution de la situation en justice pénale au nom de groupes religieux. Le CÉJC, un organisme national et bilingue, a été fondé par 11 confessions chrétiennes du Canada. Il compte parmi ses membres des groupes multiconfessionnels, des individus et des partenaires communautaires. Le CÉJC est bien connu sur le plan national et international en sa qualité d'organisme non gouvernemental œuvrant depuis 1974 en vue d'attirer l'attention de la population sur la nécessité de mettre en œuvre des approches de la criminalité et de la justice qui soient plus socialement responsables. Au nombre de ses activités à cette fin, on compte la promotion de conférences éducatives, son appui à des projets locaux de justice réparatrice, l'analyse des politiques gouvernementales, et l'établissement d'un partenariat avec le milieu des arts dans des initiatives d'éducation publique portant sur la justice.

Le point de mire du CÉJC est de stimuler le développement d'une justice axée sur la guérison à l'intention des gens de nos collectivités qui ont à livrer bataille à la criminalité, ses causes et ses effets, et à composer avec les répercussions découlant de la façon habituelle de nos systèmes juridiques, de justice et sociaux de s'attaquer au problème de la criminalité.

Bien que ses membres soient liés par des valeurs communes rattachées à leur héritage religieux, le CÉJC opère indépendamment de l'un ou l'autre de ses membres fondateurs et est ouvert à une participation multiconfessionnelle ou laïque. Le CÉJC recherche comme membres des personnes et des organisations ayant des vues similaires et désireuses d'appuyer ses efforts en vue de provoquer des changements dans la façon dont le Canada aborde la criminalité et le châtiment ainsi que le processus de guérison, qui doit s'enclencher lorsque des personnes ou des collectivités subissent un préjudice attribuable à la criminalité, ce processus devant s'étendre tant aux victimes qu'aux délinquants qu'à la collectivité.

Nous ne nous attendons pas à ce que notre système de justice puisse le faire pour nous, à lui seul. La justice relève aussi de la responsabilité de la collectivité et va bien au-delà de ce qui pourrait être réalisé par une loi quelconque ou un système de

justice ou l'État. De nombreuses années d'expérience nous ont toutefois appris que la façon dont l'État s'acquitte de ses responsabilités – les lois qu'il adopte, les ressources financières qu'il alloue et ses déclarations publiques – peut soit appuyer les efforts de la collectivité OU les entraver en faisant en sorte que les problèmes de criminalité s'accroissent. Autrement dit, il peut soutenir les efforts visant à transformer les attitudes et les pratiques en justice pénale en s'appuyant sur des faits démontrés OU perpétuer les préjugés et l'incompréhension des réalités liées à la criminalité. Nous avons été témoins d'un important virage au niveau des politiques gouvernementales au cours de la dernière année avec l'introduction de nouvelles lois (les projets C-9 et C-10) et la promulgation récente de la Loi sur la lutte contre les crimes violents (C-2). En outre, on s'inquiète grandement d'un virage politique potentiel au chapitre de la clémence.

Nous sommes convaincus qu'un recours accru à l'incarcération ne contribuera aucunement à la baisse des taux de criminalité ni à prévenir le crime; il ne contribuera pas non plus à renforcer la sécurité publique, la santé, le processus de guérison ou le bien-être collectifs. Toutefois, de meilleures options s'offrent à nous pour y parvenir. Notre opinion s'appuie sur notre connaissance du système de justice, l'opinion d'experts et un corpus de recherche impressionnant.

Certains enjeux de justice sociale sont en jeu. À n'en point douter, on profitera de la prochaine élection pour en appeler urgemment à ce qu'on incarcère plus de gens pour des périodes plus longues et à ce qu'on adopte d'autres mesures coûteuses «de sécurité». Cela se produira, à moins que les groupes confessionnels et d'autres Canadiennes et Canadiens réagissent aux implications de telles décisions. Il est donc essentiel que les membres des groupes confessionnels se renseignent sur ces questions et qu'ils soient disposés à entamer un dialogue public. J'espère que les récits et les projets présentés dans ce rapport favoriseront et inspireront la réflexion, l'implication et l'action relatives aux politiques et aux enjeux de justice pénale à ce moment très crucial de notre parcours en tant que peuple soucieux de justice et de paix pour tous.

Nous avons eu le bonheur au cours de la dernière année d'accueillir trois nouveaux membres représentant certains de nos groupes confessionnels fondateurs: David Olding de l'Église anglicane, Richard von Briesen de l'Église évangélique luthérienne du Canada, et Caitlin Bancroft de l'Armée du Salut. Nous désirons remercier Lori et Andrew pour leur contribution au cours de leur séjour parmi nous.

Il semble que l'année 2007 ait été à la fois une année de défis et de reconnaissance de la persévérance du CÉJC. Nous avons trimé dur pour réorganiser notre structure d'une manière qui permette à notre personnel de répondre adéquatement aux attentes de nos membres et de nos bailleurs de fonds. De ce fait, notre situation financière s'est améliorée, ce qui nous a permis de respirer et de réfléchir de manière plus créatrice à notre rôle dans les collectivités que nous touchons.

Grâce à l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice, nos coordonnatrices intérimaires, Kimberly Mann et Tiffani Murray ont été en mesure de se consacrer pleinement au Projet de justice coopérative. Kim et Tiffani avaient travaillé de manière acharnée à la réorganisation de nos projets et de nos finances, ce qui a grandement facilité l'adaptation de Maristela, notre nouvelle coordonnatrice. Nous avons pu dès l'été reprendre la publication de *The Well*, notre bulletin électronique, sans négliger nos autres projets et contrats. Nous avons également pu profiter de nouvelles possibilités qui s'offraient, telle la coordination du premier rassemblement national des Cercles de soutien et de responsabilité.



Lorraine Berzins a quitté les rangs du personnel et travaille maintenant à contrat pour le CÉJC, ce qui lui confère une plus grande liberté pour s'occuper de ses affaires personnelles, tout en maintenant des liens étroits avec le CÉJC. Nous avons également eu le bonheur de pouvoir établir un contrat avec Stephanie Long, candidate au doctorat à l'Université d'Ottawa, comme assistante de recherche.

Notre situation financière s'est améliorée au point de nous laisser un peu plus de jeu pour nous pencher sur les moyens de promouvoir notre vision d'une justice qui guérit. Notre appel de fonds, en novembre, a été une réussite à deux égards : dans un premier temps, en nous permettant de recueillir des sommes importantes pour lesquelles nous désirons exprimer notre gratitude à tous les donateurs et, dans un deuxième temps, en attirant de nouveaux membres qui nous ont offert de contribuer bénévolement de leur temps et de leur expertise, une ressource précieuse pour le CÉJC. Nous voulons remercier tous ceux et celles qui ont continué de soutenir notre travail au fil des ans, de même que les nouveaux membres et sympathisants qui ont répondu à notre appel en 2007. Nous avons aussi la chance de détenir le contrat pour le premier rassemblement national des Cercles de soutien et de responsabilité et nous espérons maintenant pouvoir maintenir notre partenariat avec ces programmes en attendant l'autorisation d'un nouveau projet qui assurerait leur pérennité et leur évaluation sur une période de 3 à 5 ans.

Semaine de la justice réparatrice

En 2007, le CÉJC a participé avec ses membres à la production de documents pour la Semaine de la justice réparatrice dans le cadre de sa collaboration avec le Service correctionnel du Canada (SCC). Grâce à la précieuse contribution de représentants du Comité central mennonite, de l'Église unie, de l'Église catholique, des Quakers et de l'Église chrétienne réformée, nous avons été en mesure de produire un feuillet interconfessionnel présentant des questions et réponses sur la justice réparatrice. Nous avons également assemblé un large éventail de ressources spirituelles qui ont été affichées sur le site Web du SCC. Nous avons mis à contribution notre liste d'envoi pour faire la promotion à grande échelle de ces documents et des événements se déroulant partout au Canada au cours de la Semaine de la justice réparatrice 2007.

Un événement a connu un beau succès au cours de cette Semaine, en l'occurrence une consultation communautaire organisée par le Réseau de justice communautaire d'Ottawa, dont la présidente est Kimbely Mann du Projet de justice coopérative. Cette manifestation était animée par Rita Celli de la CBC, qui a réalisé une entrevue avec Vern White, directeur du Service de police d'Ottawa, qui a parlé de justice réparatrice devant quelque 100 participants.

Le CÉJC a procédé à un sondage au début de novembre pour obtenir des commentaires sur les documents offerts et pour trouver d'autres moyens d'inciter les Églises locales à promouvoir la justice réparatrice au cours de cette Semaine annuelle. En réponse aux commentaires reçus, le CÉJC et le SCC entendent mettre au point une trousse pour la présentation d'ateliers et rendre des conférenciers disponibles pour les Églises qui pourraient vouloir organiser une manifestation spéciale dans leur milieu en 2008.



Rapport de la coordonnatrice

Ma première année au CÉJC, 2007, a certes été une source de belles surprises et d'apprentissage accéléré! Je ne peux pas faire abstraction de la grande joie que je ressens à travailler avec les gens merveilleux que sont notre personnel, nos membres et notre conseil d'administration, sans oublier tous nos partenaires organisationnels qui ajoutent du sel à notre quotidien. Au cours de la dernière année nous avons mis l'accent sur trois buts principaux : le service à nos membres et ceux qui nous appuient, l'éducation communautaire, et l'examen et la surveillance des politiques gouvernementales.

Le service aux membres : dès mes premiers mois et dans le cadre de notre AGA, nous avons collaboré avec le Comité central mennonite à la présentation d'un symposium sur les victimes qui a attiré quelque 50 participants. Les résultats de ce symposium ont incité le CÉJC à entreprendre un projet qui offrira des ressources et de la formation aux membres d'une équipe dispensant des soins pastoraux aux niveaux local et diocésain et ayant pour but de soutenir les personnes atteintes par la criminalité au sein de leurs communautés ecclésiastiques. En outre, Ross Hastings, Ph. D., de l'Institut pour la prévention de la criminalité a animé un atelier dans le cadre de notre AGA sous le thème de la prévention du crime par le développement social. Un petit groupe s'est formé pour se pencher sur une « nouvelle logique d'investissement qui permettrait de s'attaquer aux problèmes soulevés. Nous sommes fiers d'avoir achevé la production de *Le fil de nos vies*, un DVD portant sur la courtepoinTE de la justice, qui sera bientôt disponible par le truchement de la bibliothèque de Sécurité publique Canada et qui fut présenté dans le cadre du Congrès international de justice réparatrice qui s'est tenu en Jamaïque en 2008. Nous sommes heureux aussi d'avoir pu reprendre la publication de notre bulletin électronique, *The Well*, au cours de l'été. Il est maintenant diffusé trois fois par année à nos réseaux et à ceux qui nous appuient, soit en mars, juillet et novembre. Vers la fin de 2007, le CÉJC a collaboré avec certains gestionnaires de Cercles de soutien et de responsabilité – des groupes d'appui à la réinsertion sociale de délinquants – de partout au Canada pour organiser le premier rassemblement national de ces programmes au début de 2008. Ce rassemblement a offert une occasion de mettre en commun de l'information, des expériences, certaines leçons apprises, et de discuter du développement et des orientations futurs des Cercles de soutien et de responsabilité au Canada. Le CÉJC a fait office de parrain, de coordonnateur et d'allié du comité organisateur pour cet événement. Nous avons obtenu du financement du Service correctionnel du Canada et de Sécurité publique Canada, et nous ferons rapport de nombreux résultats positifs de ce rassemblement dans notre rapport 2008.

L'éducation publique : le CÉJC a eu le plaisir de présenter un atelier portant sur l'application des principes de la justice réparatrice au moment de la détermination de la peine, dans le cadre de la 2^e Conférence sur la justice réparatrice qui s'est tenue à Toronto. *Lessons from the Frontlines*, un document rédigé par Meagan Stephen, a servi de fondement factuel pour cet atelier éclairé qui a démontré qu'il reste encore des étapes importantes à franchir pour passer de la théorie à la pratique, et ce, même si les principes

de la justice réparatrice ont été intégrés dans les lois. Nous avons également élaboré une proposition avec l'artiste, *cj fleury*, visant la réalisation de la deuxième phase du projet intitulé *Towards a New Public Conversation about What Justice Is* (*Vers une nouvelle conversation publique sur la nature de justice*). Cette proposition, intitulée *Plato's Panhandlers* (*Les mendiants de Platon*), comprend une série d'ateliers à l'intention de personnes s'adonnant à des activités de quémandage dans les rues d'Ottawa. Il s'agit d'une suite au projet *Ensemble dans la rue*, un projet d'organismes de même type ayant pour objet d'évaluer la peur de la criminalité observable dans les rues du centre-ville d'Ottawa. *Ensemble dans la rue* a permis de déceler un malaise généralisé lié à la présence de mendiants et aux problèmes de toxicomanie. Les organisateurs et les membres du Syndicat des mendiants ont protesté, alléguant qu'ils étaient eux-mêmes grandement à risque et qu'ils avaient plusieurs raisons de craindre pour leur propre sécurité dans la rue. Cette initiative fait partie de notre stratégie destinée à promouvoir des approches de prévention de la criminalité qui aident plus efficacement les collectivités qui sont le plus à risque. Le projet *Plato's Panhandlers* a déjà été approuvé et est maintenant financé par le Conseil des arts de l'Ontario.

Examen et surveillance des politiques gouvernementales : l'année 2007 a été l'occasion de nombreux changements, alors que le Canada adoptait une ligne plus dure à l'égard de la criminalité. Le CÉJC a participé à des consultations et a présenté des exposés dans le but de fait ressortir les conséquences réelles qui découleraient d'une hausse des taux de l'incarcération. On trouvera dans notre site Web notre mémoire adressé au Comité d'examen du SCC (le comité Sampson), celui présenté au comité parlementaire étudiant le projet de loi C-2, Loi sur la lutte contre les crimes violents, et celui adressé au Comité sénatorial permanent de la Justice et des Droits de la personne au sujet de ce même projet de loi. Nous avons en outre été invités à une réunion consultative du ministère de la Justice sur la question de la détention avant procès d'adolescents en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et nous avons exposé notre point de vue relatif aux modifications proposées à la Loi. Nous avons aussi participé à une séance de remue-méninges avec Olivia Chow, députée du NPD, et d'autres organisations aux vues similaires pour discuter d'une stratégie qui viserait notamment à prévenir la criminalité chez les adolescents. Nous avons été bouleversés d'apprendre, en fin d'année, que le Canada qui allait dorénavant admettre que des Canadiens soient mis à mort dans des pays considérés comme démocratiques; nous continuerons de suivre de près l'évolution de cette nouvelle politique qui va de l'avant en dépit des nombreuses supplications adressées au premier ministre par le CÉJC et d'autres.

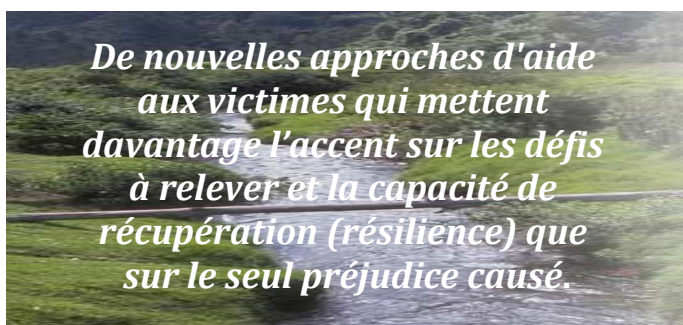
Ce rapport traite d'autres projets, notamment de la Semaine de la justice réparatrice. Nous espérons que vous le lirez avec intérêt et que vous vous sentirez aussi inspirés que nous le sommes en prenant conscience des travaux que nous avons amorcés!

Un symposium sur les victimes

Des voisins qui s'entraident

Comprendre le préjudice causé aux personnes par criminalité et apprendre à soutenir les efforts de récupération (résilience)

Le 9 mai 2007, quelque 50 participants se sont rencontrés à l'Université St-Paul d'Ottawa pour un symposium commandité par le Comité central mennonite du Canada, en collaboration avec la CÉJC. Ils constituaient un échantillon représentatif de leaders spirituels, de fidèles, d'animateurs en développement communautaire, de défenseurs des intérêts des victimes, d'intervenants auprès des victimes, de décideurs, de même que de personnes elles-mêmes touchées par la criminalité. Tous avaient pour objectif de profiter du leadership de Wilma Derksen en explorant le sujet :



De nouvelles approches d'aide aux victimes qui mettent davantage l'accent sur les défis à relever et la capacité de récupération (résilience) que sur le seul préjudice causé.

« Les gens ont la capacité de s'adapter de manière spectaculaire après avoir été confrontés à des situations dévastatrices. Ce développement personnel se produit sur un fond de souffrance et de lutte psychologique intense. Il est le résultat d'une lutte destinée à apprivoiser la situation et non pas à composer avec le traumatisme subi. Le traumatisme agit pourtant comme catalyseur, comme une secousse sismique qui ébranle la vie d'une personne et qui exige une réaction. » Le Centre canadien des ressources pour les victimes de crime a publié un article rédigé par Lorraine Berzins au sujet de ce symposium dans le numéro de mai du bulletin du Réseau nation de la justice.

Le CÉJC entend continuer de promouvoir des événements de ce genre pour l'avenir. Vous êtes invités à communiquer avec nous pour obtenir plus de renseignements sur notre travail et au sujet d'un nouveau site Web consacré au travail soutenu de Wilma Derksen sur la résilience.



Financement du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse – Le programme de justice coopérative continue de recevoir du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse un financement suffisant pour lui permettre d'employer un intervenant à plein temps. Les cas lui sont soumis, d'une part, par le Club des garçons et filles (préalablement à une mise en accusation) et, d'autre part, par le Bureau du substitut du procureur général (subséquemment à une mise en accusation). Il est convenu avec le substitut responsable de l'équipe jeunesse qu'il procédera au triage hebdomadaire des cas pour établir lesquels pourraient nous être soumis. Nous sommes dans l'attente des résultats de l'évaluation effectuée par le MSEJ.

Financement du ministère du Procureur général – Le programme de déjudiciarisation du Comité de justice pour adultes est financé par le ministère du Procureur général (MPG). Ce financement nous a permis depuis mars 2007 de traiter des cas adultes moins graves et nous nous attendons à ce qu'il soit reconduit pour le prochain exercice, mais nous n'en avons pas encore reçu la confirmation. Nous avons procédé à l'embauche d'Amber Montgomery en qualité d'agente chargée des cas en mars 2007; nous connaissons Amber qui avait effectué un stage de formation au PJC alors qu'elle était étudiante à l'Université d'Ottawa. Nous avons également formé 21 bénévoles qui peuvent aider à la prise en charge des dossiers et 14 d'entre eux travaillent toujours à nos côtés. Nous avons pris possession d'un nouveau bureau en face de la salle d'audience n° 12; celui-ci est occupé par Kimberly et un étudiant. Amber et Tiffani occupent notre ancien bureau à l'extérieur de la salle d'audience n° 4. Cette nouvelle approche du traitement des cas et notre nouvelle dépendance sur des bénévoles continuent de nous poser des défis. Nous nous attendons à former d'autres bénévoles pour nous aider dans notre travail.

Les dons – Nous avons reçu environ 28 000 \$ en dons au cours de l'année civile 2007. Nous avons continué d'utiliser ces sommes pour financer un traitement de cas adultes graves. Tiffani et Kimberly sont en mesure de traiter quelques cas de ce genre en même temps. Le montant des dons reçus a diminué de beaucoup récemment en raison de la présence de nouveaux programmes de déjudiciarisation au Palais de justice.

Nos ressources humaines – Depuis mars 2007, Kimberly travaille 4 jours par semaine, alors que Tiffani et Amber travaillent à temps plein. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur Chantal Morrisset, une étudiante de 4^e année du programme de criminologie de l'Université d'Ottawa; elle effectue un stage de formation à raison de 2 jours par semaine, qui a débuté en septembre 2007 et qui se terminera en avril 2008.

Notre implication communautaire – Le PJC continue de jouer un rôle de chef de file au sein du Réseau de justice réparatrice d'Ottawa, dont Kimberly demeure la présidente. Un bulletin électronique mensuel est adressé par courriel à 130 membres du Réseau, alors qu'un comité continue de planifier des événements locaux.

Kimberly demeure active au sein du Réseau des services de justice pénale pour adolescents d'Ottawa (RSJPAO) et Tiffani représente le PJC au sein du Réseau communautaire de la justice pour adultes à Ottawa.

Les projets de loi parlementaires

Injecter plus d'argent dans les prisons ne contribuera AUCUNEMENT à accroître la sécurité des Canadiens – Parlons donc plutôt d'une nouvelle stratégie d'investissement!

Le CÉJC a continué de surveiller de près le programme législatif en matière de justice criminelle au nom des groupes confessionnels. Nous avons exprimé nos préoccupations par le biais de mémoires présentés à des comités de la Chambre des communes et du Sénat.

Nous avons régulièrement fait état des hauts et des bas de ce processus dans notre publication *The Well* et le texte complet de nos mémoires est affiché sur notre site Web. On pourrait décrire ce que nous avons vécu en parlant de deux pas de l'avant et dix pas de l'arrière. De nouvelles motions ont été introduites qui ont de nouveau empreint certaines dispositions d'un niveau de sévérité qu'on avait préalablement réussi à contrer et, en fin de compte, un projet de loi omnibus (le projet de loi C-2, Loi sur la lutte contre les crimes violents) a été adopté sans amendement, en dépit du fait qu'il contenait de nombreuses dispositions largement critiquées. Veuillez consulter le numéro de mars 2008 de *The Well* pour prendre connaissance d'une analyse des raisons qui expliquent ce dénouement, malgré les réserves bien fondées de bon nombre de nos décideurs.

Notre système de justice pénale est déjà très destructeur à bien des égards en raison de son caractère punitif et accusatoire. Le CÉJC est d'avis que ces nouvelles lois vont amplifier ces caractéristiques sans qu'il existe de preuve quelconque qu'elles vont contribuer à réduire la criminalité. Nous savons déjà que les peines d'emprisonnement ne sont pas rentables sur le plan économique, alors que d'autres options s'offrent qui le seraient. Mais on vient de nous livrer un budget qui alloue des sommes importantes pour des investissements si peu rentables, au détriment de sommes adéquates qui auraient pu être allouées pour des programmes de soins à la petite enfance, d'éducation, de logement abordable, de lutte à la pauvreté, de services de santé et sociaux à l'intention des personnes les plus vulnérables.

Nous assistons à un virage important du Canada en ce qui a trait à ses priorités en matière de justice pénale, un virage appuyé par tous les grands partis. Nous croyons que cela correspond à un moment charnière au chapitre de la politique sociale au pays; la situation déjà déplorable des prisons va s'aggraver à moins que nous n'exigions pas qu'on nous rende compte de manière plus précise du manque de bons résultats découlant du fait qu'on dépense ainsi notre argent. Cela ne se produira pas à moins qu'on ne parvienne à mieux éclairer l'opinion dans nos Églises et dans nos quartiers au sujet des questions de justice sociale qui sont en jeu.

Le CÉJC a entrepris plusieurs nouvelles initiatives en ce sens au cours de 2007, en collaboration avec divers partenaires, d'autres

Le Canada dispose maintenant :

- de nouvelles lois sur le cautionnement, qui vont mener à une occupation accrue de cellules avant même la tenue d'un procès;
- de nouvelles lois qui vont contribuer à mettre des gens derrière les barreaux pour des crimes qui n'entraînaient pas antérieurement d'emprisonnement;
- de nouvelles lois qui auront pour effet de prolonger les peines d'incarcération;
- de nouvelles lois sur les récidivistes, qui permettront de détenir un plus grand nombre d'entre eux pour des périodes indéterminées en vertu des dispositions sur les délinquants dangereux;
- de nouvelles lois rendant un plus grand nombre de peines obligatoires et retirant des juges le pouvoir discrétionnaire de rendre de sages décisions en faisant preuve de discernement et de jugement, ce à quoi nous aspirons tous.

organismes et secteurs. Nous avons commencé à élaborer les moyens qui nous permettraient d'articuler plus clairement une nouvelle logique d'investissement qui aurait pour effet de réorienter les ressources gouvernementales et les efforts communautaires. Nous avons mis sur pied plusieurs comités ponctuels pour recueillir des données et de l'information au sujet des investissements en justice pénale, leur somme et les piètres résultats obtenus, de même qu'au sujet d'autres secteurs requérant des investissements beaucoup plus importants et dont il est démontré qu'ils sont plus étroitement liés à la sécurité communautaire, à la santé et au bien-être. Nous avons entrepris de concevoir une série de fiches d'information en langage clair et simple à l'intention de la population sur certains des enjeux importants qui pourraient continuer de faire surface dans le programme législatif, de même qu'un plan destiné à susciter l'implication de nos partenaires autres que ceux du système de justice pénale afin qu'ils s'unissent pour réclamer une nouvelle stratégie d'investissement en matière de justice pénale au Canada.

Notre but est de soumettre certaines questions à la réflexion de collectivités judicieuses afin de les amener à se demander s'il serait bon pour le Canada de compter plus de prisons. Comment ces établissements affectent-ils vraiment nos collectivités et parfois même des gens que nous connaissons? Il serait peut-être bon que nous en sachions plus à ce sujet avant que le Canada ne s'engage plus loin dans cette voie...



Des histoires sacrées, des parcours sacrés

Le pèlerinage de la courtepoinTE de la justice au Manitoba

La courtepoinTE de la justice, qui raconte les histoires de victimes et de délinquants, est arrivée à Winnipeg le 22 novembre et est revenue à Ottawa le 31 janvier. Lorsque j'ai choisi le titre ci-dessus pour son parcours, je concevais la courtepoinTE comme un pèlerin visitant des lieux sacrés. Mais j'ai tôt fait de réaliser que le pèlerin, c'était moi; je transportais quelque chose de très sacré en des endroits rendus sacrés par les gens qui s'y trouvent. Chaque fois que j'emballer et que je déballe la courtepoinTE pour qu'elle poursuive son parcours, je vis une nouvelle expérience – comme si différentes couches de moi-même étaient dévoilées et me permettaient de me plonger encore plus profondément dans les histoires qui sont racontées et répétées par la courtepoinTE.

L'été dernier, mon époux Greg et moi avons décidé que nous allions relever le défi d'accompagner la courtepoinTE au Manitoba. Nous n'avions aucune idée qu'elle allait être exposée en treize endroits et que nous allions en avoir la garde pendant deux mois. La courtepoinTE a été accueillie par divers groupes : 2 églises, 2 centres correctionnels, 2 centres professionnels, 1 université, le conseil d'administration d'une autre université, 3 centres d'accueil et de dépannage, et 2 centres diocésains. Les gens qui l'ont vue, entendue, qui ont été touchés par elle et faits des projets l'entourant constituaient un échantillon représentatif de nos frères et de sœurs, depuis les plus démunis jusqu'aux plus reconnus – des gens de la rue, des travailleurs du sexe, des membres d'une même famille vivant un conflit, des enseignants, des professeurs d'ici et du tiers-monde, des religieuses, un évêque, des travailleurs de première ligne, etc. *Il me fait chaud au chaud au cœur de penser que la courtepoinTE véhicule un message pour quiconque veut bien prendre le temps de s'arrêter, d'écouter et de réfléchir.*

La réponse des médias a grandement dépassé mes attentes. J'ai rédigé un communiqué de nouvelles aussitôt que j'ai eu quelques confirmations de groupes intéressés à accueillir la courtepoinTE et je l'ai fait parvenir aux journaux, aux stations de télévision et de radio, aux centres diocésains, à des gens que je savais interpellés par la justice réparatrice, et d'autres. Le tout fut suivi d'un grand silence. Entre-temps, je continuais mes démarches et mes appels téléphoniques. C'est le dimanche 25 novembre que s'est tenu le premier événement, une journée orageuse, venteuse et glaciale! C'était en outre le jour de la Coupe Grey. Faut-il vous en dire davantage?

Cela ne nous a pas arrêtés. Notre premier groupe était petit, mais, étrangement, il était représentatif des gens qui allaient subséquemment accueillir la courtepoinTE au cours de mois suivants. Et quelle ne fut pas ma surprise de voir se pointer un journaliste de la presse écrite ainsi que des caméramans et des reporters de 2 stations de télévision. Le lendemain, le Winnipeg Sun publiait un reportage,

assorti d'une photo de la courtepoinTE. Le jour suivant, la télévision de la CBC y a affecté un caméraman et un reporter. Ils ont mené des entrevues en français et en anglais, qui ont été diffusées le soir même sur les deux chaînes locales.

(Ce n'est que plusieurs jours plus tard que j'ai appris que City TV, qui était là le dimanche, diffuse des capsules à toutes les heures sur les événements communautaires. Notre capsule a été diffusée au canal 9, à toutes les heures pendant une semaine.)

L'événement de Brandon, à deux heures et demie à l'ouest de Winnipeg, était parrainé par deux groupes de fidèles de l'Église Unie dont le lieu de culte avait été détruit par un incendie criminel. Des membres des deux assemblées de fidèles, l'une de Brandon et l'autre du Minnedosa se sont regroupés autour de la courtepoinTE en quête de guérison et voulant rebâtir leurs vies et leur communauté.

Les gens de la paroisse autochtone Catherine Tekakwitha ont invité un conférencier qui a raconté sa propre histoire, ayant déjà été agressé et laissé pour mort. On trouvera son histoire à l'adresse www.tylerpelke.ca. Cette histoire venait renforcer le message de la courtepoinTE qui est demeuré exposée le lendemain.

Ces deux événements démontrent à quel point la présence de la courtepoinTE n'est pas menaçante et peut être réconfortante. *Elle permet aux gens de s'ouvrir et je dirais même qu'elle les incite à poser des questions, à raconter leur propre histoire et, dans la plupart des cas, elle devient un moyen pour eux de se mettre en rapport avec leur propre souffrance et leurs cassures, de même qu'avec leur propre expérience du pardon donné et du pardon reçu.*

J'ai trouvé que cela était particulièrement vrai dans le cas des prisonniers, des gens marginaux et des intervenants de première ligne qui ont à traiter quotidiennement avec les plus pauvres des pauvres. J'ai vu ces gens établir un rapport immédiat venant du cœur. Je les ai vus attendre la courtepoinTE, remplis d'espérance, puis la recevoir avec vénération. Une dame, une travailleuse bénévole, m'a confié: « Je ne sais pas si j'aurai le courage d'y toucher...ma sœur a été assassinée... »

J'ai le sentiment que la courtepoinTE visitera encore bien des gens et bien des endroits sacrés. Je suis reconnaissante d'avoir eu l'occasion de participer à ce parcours. Elle porte avec elle de nombreux bienfaits, assortis d'un message de compassion, d'amour et de vie.

Margot Lavoie



La dernière année a été très mouvementée pour les personnes impliquées avec nous au sein du Conseil des Églises pour la criminologie du Québec (CÉJCQ). Nous avons poursuivi notre programme de visites des pénitenciers fédéraux, aidés de nos nombreux bénévoles, et nous avons eu le privilège d'organiser et de participer à de nombreuses activités intéressantes et inventives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs, notamment :

La Semaine de la justice réparatrice

L'ouverture – Pour une deuxième année de suite, nous avons tenu les cérémonies d'ouverture à l'Oratoire St-Joseph où 4 000 personnes ont pu entendre parler de justice réparatrice dans le cadre des nombreux offices qui se sont déroulés au cours de la journée. La foule était constituée non seulement de ceux qui se rendent à l'Oratoire pour leur messe hebdomadaire, mais aussi de nos invités. On y retrouvait des victimes et des délinquants, des aumôniers de prison, des employés du Service correctionnel du Canada et un bon nombre de nos précieux bénévoles. De nombreuses personnes sont restées sur les lieux à la fin de la messe du dimanche pour un moment de communion, impressionnées d'avoir participé à une messe en présence de prisonniers et d'ex-délinquants et en harmonie avec eux.

Le symposium – De nombreuses organisations ont collaboré à l'organisation d'un symposium sur la justice réparatrice, le premier, mais certes pas le dernier. Environ 300 personnes y ont participé. Cette conférence bilingue d'une durée de deux jours a permis la présentation d'un large éventail de panélistes et de conférenciers ainsi que de kiosques qui tous faisaient la promotion du besoin grandissant d'adopter une nouvelle approche de la justice qui profiterait à toutes les personnes ayant eu le malheur d'être atteintes par la criminalité. Par ailleurs, un éventail aussi large de conférenciers ne peut que donner lieu à l'expression d'une large gamme d'opinions quant aux moyens de mettre en œuvre cette nouvelle approche.

Le forum de clôture – Le CÉJCQ organise chaque année un forum pour clore la Semaine de la justice réparatrice; celui-ci comprend un dîner-partage et se veut un moment de célébration pour nos invités anglophones et francophones. Cette soirée s'est encore une fois soldée par un succès; plus de 150 personnes y ont participé : des bénévoles, des détenus, des ex-détenus, des victimes et des représentants du SCC et de nombreuses autres organisations. Les invités francophones ont eu le plaisir d'assister à la prestation d'un auteur-compositeur-interprète de l'Établissement Sainte-Anne-des-Plaines, alors que les convives anglophones ont pu visionner le

documentaire *Dead Man Walking* et entendre le témoignage de la chère religieuse qui avait accompagné le détenu jusqu'à son exécution. Tous avaient les larmes aux yeux.

Les activités de Noël

L'Établissement Joliette pour femmes – Malheureusement, nous avons été forcés de retarder nos célébrations de Noël de deux jours en raison d'une tempête de neige. Cela ne nous a pourtant pas empêchés de vivre des moments très mémorables ensemble. L'aumônier a lancé les festivités en m'amenant rencontrer les femmes détenues dans l'unité à sécurité maximum, en compagnie d'une poignée de bénévoles. Nous avons chanté des cantiques de Noël et lu l'histoire de la Nativité; nous avons causé et nous leur avons remis leurs sacs-cadeaux. Nous sommes par la suite retournés à la chapelle pour préparer les festivités de la soirée à l'intention des autres femmes. Nous parvenons normalement à attirer une douzaine des femmes à nos activités en chapelle, mais pas cette fois : nous avons fait salle comble!

Le Centre de prévention de l'immigration (CPI) – pour une cinquième année consécutive, nous avons célébré Noël avec des immigrants – hommes, femmes et enfants – détenus au CPI, environ 80 en tout. Notre musicien invité avait apporté une guitare et nous avons entonné des chants de Noël avec un accompagnement de piano; un repas a été servi et chacun des résidents a eu droit à un cadeau. Grâce aux dons que nous avons reçus cette année, nous avons été en mesure de remettre un manteau d'hiver à chacune des femmes, un manteau neuf et à sa taille; et presque tous les hommes ont reçu soit un chandail de la Ligue nationale de hockey ou des gants. Ce fut toute une fête. Même les agents de sécurité et le personnel de l'IPS se sont joints à la fête avec autant d'enthousiasme que les autres.

Les ex-détenus – J'ai eu le privilège de passer la veille et la Journée de Noël à la New Hope House pour les femmes en réadaptation, en compagnie de mes parents et de bénévoles. Nous étions treize à partager le dîner de Noël, dont 4 femmes ayant déjà effectué un séjour en prison; il y avait une abondance de nourriture, dont une dinde cuite à la perfection (le tout ayant été donné). Pour certaines, c'était la première fois qu'elles étaient sobres pour les Fêtes et qu'elles étaient entourées de gens se souciant de leur bien-être. Nous avons tous été très touchés par une femme qui, les larmes aux yeux, tentait de se souvenir de la dernière fois qu'elle avait déballé un cadeau de Noël – peut-être était-ce quand elle était encore une petite fille; elle a aujourd'hui 42 ans. Voilà la vraie raison d'être des Fêtes!

Encore une fois, nous rendons grâce pour l'année féconde qui vient de s'écouler; nous avons pu compter sur un nombre grandissant de bénévoles, de partenaires et de communautés disposés à mettre leurs différences de côté dans le but de bâtir une société plus cohésive, plus sûre, plus heureuse et en meilleure santé.

Notre conseil d'administration pour 2007

Présidente : la révérende Jane Griffiths (Église Unie du Canada)

Vice-présidente : Richard Haughian (Église catholique)

Secrétaire : James Loewen-Malloy (Comité central mennonite)

Trésorier : Laurent Champagne (Église catholique)

Présidente sortante : Maureen Murphy (Église catholique)

Administrateurs : Meredith Egan (Quaker)

John De Vries (Église chrétienne réformée)

Kester Trim (Armée du Salut)

Notre personnel pour 2007

Lorraine Berzins : chaire de réflexion communautaire sur la justice

Maristela Carrara : coordonnatrice

Kimberly Mann : coordonnatrice conjointe par intérim et directrice du Projet de justice coopérative

Tiffani Murray : coordonnatrice conjointe par intérim et agente chargée des cas du Projet de justice coopérative

Sandy Lessard : commis-comptable

Stephanie long : assistante de recherche

Nos remerciements spéciaux à :

Tiffani Murray, Kimberly Mann, Mary Scott, c.j. fleury, Meagan O'Shea, Gaston Saint-Jean, Lee Mattice, tous les Cercles de soutien et de responsabilité au Canada, Andrew McWhinnie, Susan Love, Richard Von Briesen, David Olding, Susan Haines, Restorative Justice Network of Ottawa, Michelle Landry, Bruce Williams, Kearney Healy, Irving Kulik, Sheila Arthurs, Ethel Archard, Emile Therien, Craig Jones, Sherri Torjman, Ross Hastings, Gail Dugas, Dorothy Franklin, Kim Pate, Amy Reinink, Stephanie Coward- Yaskiw, Jamie Scott, Ron Ensom, Sandra Elgersma, Dave Farthing, David Pijuan Nomura, Marie Cadieux, Pierre Sylvestre, Tina Fedeski, Matt Pepin, Derek Olive, Susannah and David Shantz, Jim Potter.

Voici la liste des groupes confessionnels qui nous soutiennent:

Armée du Salut au Canada

Comité central mennonite

Conférence des évêques catholiques du Canada

Conseil canadien des Églises

Convention baptiste de l'Ontario et du Québec

Disciples du Christ au Canada

Église anglicane du Canada

Église chrétienne réformée de l'Amérique du Nord

Église évangélique luthérienne du Canada

Église presbytérienne au Canada

Église unie du Canada

Société religieuse des Amis (les Quakers)

Église unie du Canada

Rapport financier pour 2007

Dons et subventions	108 269 \$
Revenu de projets	216 991 \$
Autres	1 329 \$
REVENU TOTAL	326 589 \$

Dépenses d'exploitation	135 817 \$
Dépenses liées aux projets	190 261 \$
TOTAL DES DÉPENSES	326 078 \$

REVENU NET POUR 2007	511 \$
-----------------------------	---------------

À notre sujet

Le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie a été fondé en 1974 par le Conseil canadien des Églises et la Conférence des évêques catholiques du Canada. Les groupes confessionnels qui nous soutiennent nomment des membres venant de partout au Canada et ayant une expérience et une expertise dans les domaines de la justice pénale et des services correctionnels. Le CÉJC est un organisme national et bilingue.

Le Conseil s'intéresse à un large éventail de questions : la justice autochtone, les mesures de rechange au châtiment, les peurs de la collectivité, la peine de mort, les familles de prisonniers, la violence familiale, la réforme du droit, les détenus purgeant de longues peines, la libération conditionnelle, le racisme, la détermination de la peine, les délits sexuels, la criminalité urbaine, les victimes de crime, la prévention de la violence, les préoccupations féminines, les jeunes et la criminalité.

Nous nous efforçons d'aider ceux que nous desservons à réfléchir sur un fond de théologie à la nature de la justice, à se pencher sur les répercussions du système actuel sur la vie des gens affectés par le crime, et à tenter de trouver la voie porteuse d'un changement rédempteur.

Pour nous joindre :

Conseil des Églises pour la justice et la criminologie

507, rue Bank, 2^e plancher

Ottawa ON K2P 1Z5

Tél. : 613-563-1688

Télec. : 613-237-3129

Internet : www.ccjc.ca

Coordonnatrice : Maristela Carrara

mcarrara@ccjc.ca